

RoutesFrance

N°87 • Octobre 2013

LE MAGAZINE DE L'UNION DES SYNDICATS DE L'INDUSTRIE ROUTIERE FRANCAISE



Dossier

L'IDRRIM, AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

■ COMITÉS SANTÉ SÉCURITÉ / FORMATION

■ TRIBUNE : TDIE

Sommaire

3

Actus

- Olympiades des métiers
- Manifestation sociale de l'USIRF
- RGRA
- Des nouveautés pour SEVE
- Assemblée générale USIRF 2014
- IDRRIM, manifestation du 1^{er} octobre 2013

6

En direct des SPRIR

- Auvergne
- Bourgogne

7

En direct des commissions

- Santé Sécurité / Formation

8

Dossier

- L'IDRRIM, au cœur de la communauté des infrastructures de transport

11

Tribune

- TDIE

12

Activité



Edito

Ce numéro de « Routes de France » témoigne du dynamisme des SPRIR et des commissions de l'USIRF, mobilisés sur les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés, qu'il s'agisse de **prévention**, de la **Convention d'engagement volontaire** et de ses déclinaisons territoriales, ou des actions engagées pour **préserv**er l'**essentiel du patrimoine** exceptionnel que constitue le million de kilomètres de routes communales et départementales.

Après une première manifestation portant sur « La gestion patrimoniale des infrastructures routières et des espaces publics, entretien, pérennisation » le 16 novembre 2011, une seconde intitulée « La route : un modèle à changer ? » le 27 septembre 2012, celle du 1^{er} octobre 2013 sous le titre « **Routes et rues : premier réseau social !** » renforce la prise de conscience de tous que, sauf à innover collectivement et rapidement, la dégradation de la qualité d'usage de notre réseau de routes et de voiries est inéluctable.

TDIE (dont les co-présidents ont largement inspiré les travaux de la Commission Mobilité 21, qui redonnent la priorité à l'entretien du patrimoine existant), et l'IDRRIM, organisations qui vous sont présentées dans les pages qui suivent, jouent un rôle primordial et irremplaçable dans la définition et la promotion des évolutions à mettre en œuvre, qu'elles soient de nature financière, juridique, technique ou contractuelle.

SEVE, qui bénéficie désormais d'un avis technique de l'IDRRIM, participe de ses outils annoncés dans la Convention d'engagement volontaire

qui favorisent la nécessaire modernisation des infrastructures dans le respect des principes d'un développement durable : à chaque entreprise de l'utiliser pour permettre aux maîtres d'ouvrage de comparer les variantes proposées.

Le **Comité Santé Sécurité** voit ses actions confortées par les recommandations formulées par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) dans son avis, récemment publié, relatif à « l'évaluation des risques sanitaires liés à l'utilisation professionnelle des produits bitumineux et de leurs additifs ». L'USIRF contribuera activement, en liaison avec la Direction Générale du Travail, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, l'INRS, l'OPPBT et les représentants de la Médecine du Travail, à la mise en œuvre effective de l'ensemble des recommandations de l'ANSES. Le module de formation de l'OPPBT présenté dans les pages qui suivent s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

Enfin, le deuxième semestre 2013 pourrait aboutir à un niveau d'activité légèrement supérieur aux prévisions pessimistes du début d'année : et même si 2014, année d'élections municipales, reste à ce jour incertaine, n'hésitons pas à tirer de cette « bonne nouvelle », l'énergie qui renforcera notre détermination à atteindre nos objectifs au service des « Routes de France ».

Jean-Louis Marchand
Président de l'USIRF

Actus

■ Olympiades des métiers : Une épreuve mixte aux finales nationales

Les constructeurs de routes et les canaliseurs s'associent afin de présenter une épreuve commune mettant l'accent sur la complémentarité des ouvrages et leur intégration dans l'environnement urbain. Cette nouvelle épreuve, plus visuelle et compréhensible pour les visiteurs, permettra de mieux valoriser l'image des deux métiers.

Concrètement, lors des futures épreuves régionales, prévues sur l'année 2014, le candidat routier et le candidat canaliseur concourront sur une même aire de travail, mais sur 2 épreuves distinctes sans interactivité entre les deux ouvrages. **L'équipe régionale qui sera sélectionnée pour la finale nationale sera constituée du meilleur dans la catégorie route et du meilleur dans la catégorie canaliseur.**

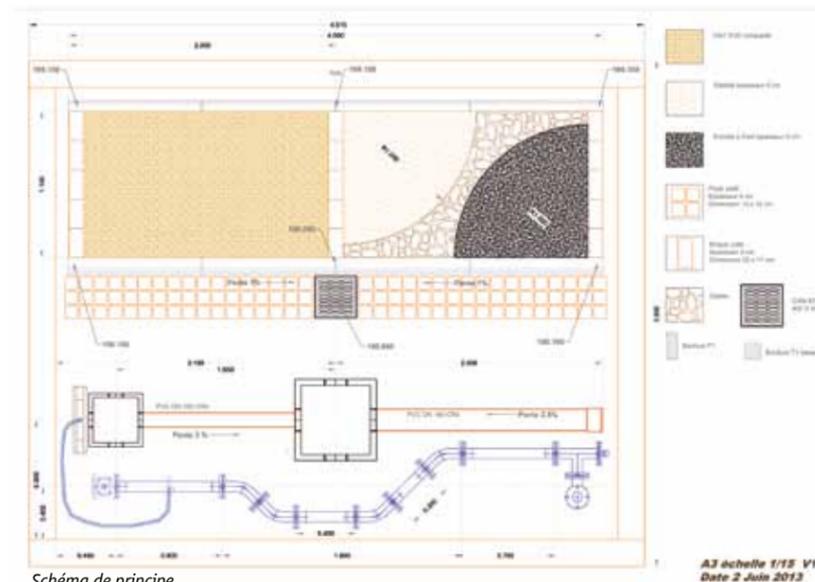


Schéma de principe.

Lors des épreuves nationales en 2015, les deux finalistes travailleront ensemble **sur un sujet unique**. Ils seront évalués selon une même grille de notation, avec des critères propres aux 2 spécialités. L'équipe gagnante de cette épreuve mixte sera médaillée d'or, chacune des deux médailles conservant la spécificité du métier. Au niveau du jury, il a été convenu que chaque région

serait représentée par un seul juré. Dans les régions où il serait difficile de désigner un référent, une alternance expert route/expert canaliseur pourra être mise en place au fil des années.

Les 43^{èmes} finales nationales des Olympiades des Métiers se dérouleront du 29 au 31 janvier 2015, au Parc des Expositions de Strasbourg.

■ Manifestation sociale de l'USIRF

Retenez la date ! La manifestation sociale de l'USIRF aura lieu le **mardi 3 décembre 2013 à la Maison des Travaux Publics, 3 rue de Berri à Paris 8^{ème}.**

Dans la continuité des précédentes éditions, cet événement traditionnel proposera des échanges thématiques entre la Profession et ses partenaires ainsi que la remise des CQP aux lauréats 2012-2013 d'Ile-de-France.



USIRF - ROUTES DE FRANCE

9, rue de Berri - 75008 Paris • Tél. : 01 44 13 32 90 • Fax : 01 42 25 89 99 • Internet : www.usirf.com

Responsable de la publication : Jean-Louis Marchand • Rédacteur en chef : Pierre de Thé • Crédits photos : Photothèque USIRF - Photothèque Colas - Eurovia - Eiffage Travaux Publics • Dépôt légal à parution • ISSN 1761 - 0974 • Conception et réalisation : Obea Communication.

■ Revue Générale des Routes et de l'Aménagement Les 913 numéros en ligne

Près d'un siècle de revues, soit 913 numéros sont accessibles en ligne sur le site www.editions-rgra.com. La RGRA vient en effet d'achever la numérisation, avec reconnaissance de caractères, des 913 numéros dorénavant conservés dans une vitrine à la Maison des Travaux Publics.

Sur le site, la recherche des revues se fait à partir de mots clés, dans le sommaire des numéros ou dans l'ensemble du texte.

Depuis janvier 2013, chaque nouvel article peut être acheté en ligne isolément, à partir de mots clés ou du nom de l'auteur ; et la recherche peut s'effectuer par intervalle de dates et de numéros.

A la suite de la première publication en janvier 1926, figurent quelques numéros emblématiques tels que les N°227 (décembre 1950) et N°790 (décembre 2000) célébrant les 50 ans et les 100 ans de la technique routière française.



Puisse cet effort important, fruit de deux années de travail, profiter à tous.

■ Des nouveautés pour SEVE

Confirmant sa fiabilité et son intérêt, le logiciel SEVE a reçu de l'IDRRIM un avis technique délivré pour 5 ans. Il s'agit du **1^{er} avis technique portant sur un éco-comparateur** ! Cet avis n°157 est consultable sur le site : www.idrrim.com

Publiée cet été, la **nouvelle version de la plaquette SEVE** présente le 5^{ème} et dernier indicateur mis en place - la tonne kilométrique - qui vient compléter et affiner les caractéristiques de calcul de l'éco-comparateur.



Pour faciliter son impression numérique, la plaquette est disponible en téléchargement sur le site de l'USIRF : www.usirf.com

■ IDRRIM, manifestation du 1^{er} octobre 2013 Routes et rues : premier réseau social !

A l'heure où l'entretien du réseau routier français, l'un des plus denses en Europe, est au cœur des enjeux, l'IDRRIM a proposé un colloque sur le thème « Routes et rues : premier réseau social ! », le 1^{er} octobre.

Sur l'invitation du Président de l'IDRRIM, Yves Krattinger, le public a été invité à débattre sur les principaux enjeux de la route et de la rue, dans une société de plus en plus « connectée ».

Elus, acteurs publics et privés (Etat, collectivités, entreprises), universitaires et usagers ont croisé leurs expériences et apporté des premiers éléments de réponse concernant la mobilité, l'organisation des territoires, l'accès aux services, le vivre ensemble.

La route, lien historique entre les Hommes et les territoires

« La route naît de l'idée qu'il existe un autre, avec qui on peut échanger ». Cette vision, formulée par Christian Grataloup, Géographe-Historien à l'Université Paris VII, a été développée en introduction de la manifestation. Lien entre les Hommes et les territoires, mais aussi lieux et vecteurs de partage, de services et de vie : **nos routes et nos rues constituent le socle du premier réseau social**. D'un côté, le maillage routier français permet par sa grande capillarité de relier les territoires entre eux et de favoriser l'accès aux services dans de bonnes conditions. De l'autre côté, les rues elles, ont dessiné les villes. Supports de toutes les mobilités, elles mutent progressivement en lieux de partage, de services et même de vie.

Un rôle accentué par la vie moderne

L'essor de la « ville connectée » avec les évolutions des nouvelles technologies, des modes de vie, de consommation et de déplacements, ne fait qu'accroître cet effet.

Sur nos routes et nos rues, le web a bousculé la logistique urbaine. Les usagers nourrissent désormais les bases de données, les équipements servent l'information routière ou multimodale, le véhicule dialogue avec l'infrastructure, nous nous déplaçons en étant géo-localisé... D'autres évolutions techniques et sociétales sont à venir.

Il nous appartient aujourd'hui de redéfinir collectivement les fondamentaux pour permettre au patrimoine routier d'assurer pleinement son rôle de premier réseau social. **Cette démarche doit être réalisée en tenant compte des contraintes économiques et sociales et des impératifs de transition énergétique et écologique**. Animé par Olivier Baumann, journaliste au Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, le colloque s'est organisé autour de 3 tables rondes qui ont enrichi le débat grâce à l'intervention d'élus, d'experts et de professionnels.



Pour en savoir plus : www.idrrim.com

En direct des SPRIR

SPRIR Auvergne

Sensibilisation des élus à « la route écologique »

Comment concilier industrie routière et environnement ? C'est autour de cette problématique que s'est déroulée l'Assemblée générale du SPRIR Auvergne en juillet.

Le président du SPRIR, Alain Poinot, y a souligné l'importance du soutien des collectivités aux programmes routiers ; rappelant que les restrictions budgétaires auxquelles fait face la profession depuis plusieurs années ainsi que les directives européennes et normes environnementales rendent de plus en plus difficile la concrétisation des projets.

Fin 2012, lors d'une rencontre organisée par le SPRIR, les élus locaux avaient montré leur sensibilité au maintien du patrimoine routier. L'assemblée générale du SPRIR a poursuivi la réflexion en insistant sur les **innovations techniques** mises en œuvre pour répondre aux enjeux environnementaux, et leur nécessaire **prise en considération par les collectivités**. Les nouvelles techniques d'entretien développées par les entreprises permettent de prolonger sensiblement la durée de vie des chaussées à moindre coût, tout en intégrant l'aspect

environnemental. Alain Poinot a salué la dynamique déjà engagée par les **3 départements auvergnats signataires de la Convention d'engagement volontaire** : « une première pierre posée entre nos principaux maîtres d'ouvrage et nos entreprises ». Avec une plus forte implication des élus, le « tournant écologique » nécessaire à la profession est sur la bonne voie.



SPRIR Bourgogne

Perspectives 2014-2015 : l'appel de la profession

Sur l'invitation du SPRIR Bourgogne et de la DREAL, plus de 100 personnes ont participé cet été à une visite du chantier de la LiNO (liaison intercommunale nord-ouest) dans l'agglomération dijonnaise. Opérationnelle début 2014, la future LiNO drainera entre 15 et 25 000 véhicules par jour (dont 65 000 pour la rocade).



En préambule de la visite, Jacky Duchanois, président du SPRIR Bourgogne, s'est exprimé auprès des élus locaux, entreprises de Travaux Publics et acteurs économiques. Il a tout d'abord rappelé **le poids économique de l'industrie routière régionale** : 50 entreprises représentées par le SPRIR, soit 3 500 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 400 M€. S'inquiétant des perspectives d'activité en 2014 et 2015, **il a mis en garde les élus** présents en évoquant la « tentation de ne plus investir » dans l'entretien des réseaux routiers lors des années post-électorales. Une crainte fortement partagée par les entreprises.

Alors que 2013 affiche déjà une activité en repli, la réduction de la commande publique aurait des effets directs sur la sécurité des usagers de la route, et sur la survie économique des entreprises de travaux routiers. « C'est aux villes et villages que nous vous demandons de ne pas bloquer la machine économique pour cause d'échéances électorales. Nous pressons les équipes municipales d'assurer la continuité des projets engagés ou en instruction. »

En direct des commissions



COMITÉS SANTÉ SÉCURITÉ / FORMATION

Formation interentreprises de prévention des risques professionnels dans l'industrie routière

Répondant aux besoins d'une meilleure connaissance des risques professionnels, et dans la poursuite de la mobilisation des entreprises après la médiatisation du bitume, la Profession a mis en place une nouvelle formation interentreprises.

Objectif ? Apporter aux entreprises, via l'encadrement des chantiers, des éléments de réponse communs et partagés sur la prévention des risques professionnels. La formation vient ainsi donner de la cohérence aux informations qui circulent sur le terrain par l'usage, mais se révèlent parfois « floues » ou contradictoires.

En juin 2012, un groupe de travail commun aux comités santé sécurité et formation de l'USIRF s'est mobilisé. Moins d'un an après, cette nouvelle formation a vu le jour. Elle se présente comme complémentaire aux stages et sessions de formation des entreprises. Après les premières sessions de formation réalisées au printemps, la formation animée par l'OPPBT se généralisera en 2014. Entre 7 et 10 000 personnes sont potentiellement concernées.

Une formation qui se veut exhaustive

Le programme de la formation se veut cohérent avec les travaux de la plate-forme d'échanges sur la prévention des risques au regard de la santé. Cette dernière réunit l'USIRF, la Direction Générale du Travail du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, la CNAM-TS, l'INRS, l'OPPBT et le GNMST-BTP (organisme de coordination des médecins du travail). 5 thèmes ont été retenus : Les risques chimiques, dont les HAP ; L'amiante et la silice ; Les TMS ; Les bruits et les vibrations ; Les UV. Bonnes pratiques, veille réglementaire, déploiement des outils de prévention... les stagiaires abordent tous les aspects pour identifier et prévenir les risques. Un kit d'informations, base documentaire de référence, leur est également remis.

A qui s'adresse cette formation ?

Hugues Decoudun : Le module de formation « Sensibilisation sur les risques et les moyens de prévention » a été conçu pour les personnes qui encadrent les équipes terrain. Il nous a paru indispensable que les conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipes soient capables de répondre aux questions posées par les compagnons. Ils doivent en ce sens être parfaitement au fait des risques existants et des pratiques de prévention à mettre en œuvre.

Quelle est sa durée ?

H. D. : Le module se déroule sur une seule journée. Cette formation « coup de poing » permet de relativiser ; La prévention des risques dans nos métiers n'est pas un domaine d'experts. Et puis le format court évite de faire du facteur temps un obstacle au suivi de la formation.

Quels sujets sont abordés ?

H. D. : La formation couvre tous les sujets relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans les travaux routiers. L'exposition aux fumées de bitume est le sujet le plus médiatisé mais il y en a d'autres. Il s'agit d'une mise au point, contrer les idées reçues, rétablir la réalité vis-à-vis des éléments connus sur la nocivité des produits, la dangerosité des pratiques.

Quelle est la forme du partenariat avec l'OPPBT ?

H. D. : L'OPPBT, en tant qu'organisme paritaire dédié à nos métiers, a été mandaté par l'USIRF afin d'apporter son expertise autant sur le plan de l'ingénierie de formation que sur l'animation des sessions. Au-delà de l'apport technique et pédagogique, l'intérêt d'associer l'OPPBT à notre démarche est d'assurer la légitimité de la formation. L'apport réglementaire de l'OPPBT - dont la mission est d'accompagner au quotidien les entreprises dans la prévention - n'est pas discutable.



Hugues Decoudun,
animateur
du Comité
Santé Sécurité
de l'USIRF

Dossier

L'IDRRIM, AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Concerter, partager, innover... L'IDRRIM joue un rôle essentiel auprès des acteurs des infrastructures de transports, et tout particulièrement auprès des entreprises. Entre diffusion des connaissances et soutien aux actions innovantes, l'Institut a instauré une dynamique inédite depuis sa création en 2010. Panorama.



Dans un contexte d'action profondément bouleversé par les lois de décentralisation, la complexification des métiers, les nouvelles exigences environnementales et les contraintes budgétaires, l'IDRRIM permet aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre et aux entreprises de disposer dans l'exercice de leurs missions d'un corps de doctrine cohérent, de règles de l'art unifiées et d'outils mutualisés.

Lieu de convergence et d'échanges, l'Institut permet d'établir un dialogue constructif et efficace entre donneurs d'ordre et entreprises. Il offre à ses membres la possibilité d'être au cœur de la rédaction du référentiel de la construction et de l'entretien des infrastructures. Ensemble, ils œuvrent ainsi à l'émergence et au partage d'une doctrine commune (normes, bonnes pratiques, règles de l'art, outils méthodologiques) et à la professionnalisation des métiers, guidés également par une approche « développement durable ».

Cette démarche permet à chaque acteur, tout particulièrement aux entreprises, de contribuer, à travers les différents comités et groupes de travail de l'IDRRIM, à l'avancement de l'état de l'art dans le domaine des infrastructures de transports.



Créé en 2010*, l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) fédère l'ensemble des acteurs du domaine des infrastructures de mobilité et espaces urbains : Etat, collectivités locales, services techniques, ingénierie privée, entreprises, associations partenariales, écoles et organismes de recherche, établissements du réseau scientifique et technique de l'Etat.

Comptant près de 50 membres représentatifs des secteurs public et privé, répartis en cinq collèges (Donneurs d'ordre, Entreprises et fournisseurs, Ingénierie, Associations partenariales, Recherche et Formation), l'Institut rassemble la plupart des fédérations et syndicats professionnels d'entreprises du domaine de la construction d'infrastructures : AFPGA, ATR, CISMA, CTMNC, CTPL, FNTP, GPB, Office des asphaltes, SER, SETVF, SFIC, SNPBE, SPECBEA, SPTF, STRRES, UNPG, UPC, USIRF. L'IDRRIM s'ouvre également aujourd'hui aux adhésions individuelles.

* à l'initiative du Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Assemblée des Départements de France, de la Fédération Syntec Ingénierie et de la Fédération Nationale des Travaux Publics et ses syndicats associés.



Diffuser les connaissances au cœur de chaque métier, au plus près des territoires

La production d'outils et référentiels communs, essentielle, ne vaut que si elle est partagée, connue et utilisée par l'ensemble des acteurs. Il s'agit là d'une priorité pour l'IDRRIM : diffuser le référentiel technique au plus grand nombre d'acteurs des infrastructures et espaces publics, en étant présent au cœur de chaque métier et au plus près des territoires.

Le consensus sur la production de documents de référence ne suffit pas à leur mise en pratique, notamment dans un environnement en mutation. Face à ce constat, l'IDRRIM a pour mission de mettre en œuvre, avec le soutien de ses partenaires, une organisation qui offre à chacun, quelle que soit sa position dans la structure, la possibilité d'avoir accès au référentiel dont il a besoin, et à ses guides d'accompagnement. A cet égard, son site internet (www.idrrim.com) constitue une base d'informations particulièrement riche (guides, notes d'informations, recommandations...).

L'IDRRIM souhaite s'appuyer sur les entreprises pour améliorer la diffusion des normes et leurs évolutions, les guides et les notes d'information produits par le RST ou lui-même. Les journées techniques organisées par les CoTITA, pour certaines d'entre elles avec les entreprises, représentent également un vecteur efficace de diffusion. Les FRTP et les SPRIR sont à ce titre des relais essentiels.

L'IDRRIM accompagne la CEV et la concrétisation des engagements

« Concevoir, construire, aménager et entretenir des infrastructures routières ou des voiries urbaines performantes sur le plan économique, responsables sur le plan social et respectueuses de l'environnement » : tel était l'objectif fixé par la Convention d'engagement volontaire (CEV) lors de sa signature en 2009 par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'Assemblée des départements de France, la Fédération Syntec Ingénierie, et les entreprises de Travaux Publics (FNTP, SPTF et USIRF).

L'IDRRIM soutient activement la mise en œuvre des différents engagements pris, à travers :

- Le Prix « Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité » remis chaque année,
- l'organisation de journées d'échanges et d'événements en complément des journées techniques des CoTITA,
- de nombreuses publications telles que les avis techniques sur éco-comparateurs (SEVE, ECORCE) publiés en juillet 2013.

Fortes d'un bilan 2009-2013 encourageant, rendu possible grâce à des maîtres d'ouvrage moteurs au plan local, les entreprises de Travaux Publics ont souhaité conforter et prolonger les engagements de la CEV à travers plusieurs orientations 2013/2017 (voir encadré).



Les 4 axes principaux de la CEV retenus par les entreprises de TP pour 2013/2017 :

- Poursuivre et conforter les engagements environnementaux d'origine
- Renforcer la capacité d'innovation dans le domaine des infrastructures routières
- Répondre aux enjeux de sécurité et de santé au travail
- Amplifier la place des TIC pour des infrastructures durables

Rassemblés le 4 juillet 2013, l'ensemble des signataires ont pu échanger sur le bilan des engagements initiaux et les nouvelles orientations 2013/2017.

Les signataires ont réaffirmé leur attachement à la CEV, une démarche partenariale innovante dont ils ont salué les très nombreuses déclinaisons locales signées en région et l'implication des partenaires concernés. Ils ont également exprimé leur volonté de valoriser le travail accompli par une communication soutenue relayée au plan local.

Dossier

L'IDRRIM, AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Des relais territoriaux pour l'IDRRIM

Les référentiels, la doctrine technique et les productions de l'IDRRIM (normes, bonnes pratiques, règles de l'art, outils méthodologiques) constituent des supports indispensables qui doivent être davantage connus et utilisés, tout particulièrement par les acteurs de terrain que sont les entreprises.

La priorité de l'IDRRIM est de diffuser ces référentiels et ces outils opérationnels le plus largement possible, au cœur de chaque métier et dans tous les territoires. Pour relever ce défi, l'IDRRIM a choisi de **s'appuyer localement sur des ambassadeurs territoriaux, représentatifs de toutes les composantes de l'acte de construire (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises)**. Les FRTP et les SPRIR, conscients de ces besoins, seront d'une aide précieuse dans la réalisation de cette mission.

Représentant l'Institut dans chaque département et chaque région, ils auront pour rôle de faire connaître les travaux de l'Institut auprès de leur environnement professionnel, de diffuser les informations liées aux travaux, publications et événements de l'IDRRIM sur le terrain et de relayer auprès de l'Institut, de façon complémentaire aux CoTITA et autres instances, les questions liées à l'Institut posées lors des réunions, notamment sur les documentations techniques existantes.

Cette logique de « mise en réseau » permettra de diffuser plus largement les publications mises à disposition par l'IDRRIM et pourrait donner naissance à une communauté locale d'acteurs publics et privés constructive pour l'avenir.

Adhérer à l'IDRRIM est désormais possible pour une entreprise

En mars 2013, l'IDRRIM a fait le choix de s'ouvrir aux adhésions individuelles : **chaque collectivité locale, entreprise, société d'ingénierie et ingénieur qui le souhaite peut désormais adhérer directement à l'IDRRIM, à titre individuel, afin de contribuer aux actions de l'Institut et de bénéficier de ses travaux.**

A l'instar de ses homologues allemand, suisse et québécois, l'IDRRIM peut désormais compter parmi ses membres les acteurs eux-mêmes, présents concrètement sur le terrain, aux côtés des organismes représentatifs de chaque métier.

Cette évolution fondamentale permet d'atteindre plus directement les hommes et les femmes au cœur de l'acte de construire et d'entretenir, présents dans les entreprises, chez les maîtres d'œuvre et chez les maîtres d'ouvrage. C'est également l'occasion pour les nouveaux membres adhérents à titre individuel, de partager les publications récentes de l'Institut, de mieux connaître les publications des partenaires et surtout d'intégrer le réseau de référence dans le domaine des infrastructures de transport.

Pour plus d'informations : www.idrrim.com
idrrim@idrrim.com, 01 44 13 32 87.



Tribune Questions à...



Marie-Dominique Salaun, Déléguée générale de TDIE



Routes de France : Pouvez-vous présenter TDIE ?

Marie-Dominique Salaun : TDIE est un think tank dont la vocation est de contribuer à la qualité du débat public dans le domaine des transports voyageurs et marchandises. Le sigle de l'association traduit ses ambitions : transport, développement, intermodalité, environnement. TDIE est d'abord un lieu d'échange et de débat concernant des sujets d'actualité ou de prospective, c'est aussi une structure qui agit comme force de proposition auprès des pouvoirs publics et du monde politique. Les réflexions menées en son sein et l'expertise construite et partagée depuis un peu plus de 10 ans apportent une contribution reconnue aux orientations politiques en matière de mobilité dans un large consensus de tous ceux qui travaillent sur ce sujet.

Routes de France : En quoi se distingue-t-elle ?

M-D S : L'originalité de la structure réside dans son pluralisme. TDIE est co-présidée depuis sa création par des élus de sensibilités politiques différentes : aujourd'hui Philippe Duron, Député maire de Caen, co-fondateur de l'association et Louis Nègre, Sénateur Maire de Cagnes sur mer. Tous deux tiennent de longue date un rôle de premier plan sur l'échiquier de la mobilité au plan national, local et international. De plus, le panel des adhérents représente tous les modes de transport et rassemble l'ensemble des acteurs : élus, maîtres d'ouvrage opérateurs de transport, gestionnaire de réseaux d'infrastructures, universitaires et chercheurs, entreprises, syndicats et associations professionnelles...

Routes de France : Concrètement quelles sont les actions de TDIE ?

M-D S : TDIE marque le paysage de la mobilité par la production d'études, la tenue de colloques, l'organisation de rencontres et de déplacements en France et en Europe, la participation à des débats, l'élaboration de propositions auprès du Gouvernement.

Au cours des derniers mois, nous nous sommes investis sur l'avenir de la grande vitesse dans le domaine du ferroviaire, les enjeux de la modernisation et l'entretien des réseaux d'infrastructures, la « réhabilitation » de la route comme élément structurant de mobilité et son financement. Le conseil scientifique a par ailleurs proposé une note de méthode à la commission Mobilité 21.

Cette année, nous produisons deux études sur la compétitivité des ports français et sur la maîtrise des procédures environnementales dans la réalisation des projets. Ces chantiers, réalisés dans une logique partenariale, offrent l'occasion d'une large expression des acteurs concernés. A noter qu'ils constituent par ailleurs une contribution aux réflexions gouvernementales.

En guise de conclusion, je vous propose de retenir les propos de Philippe Duron lors de notre dernière assemblée générale :

« Cette association est née avec la perspective de favoriser le dialogue entre les acteurs des différents modes de transport et contribuer à prendre en compte, à tous niveaux, les enjeux du transport et de ses infrastructures. Elle y est parvenue. Cette démarche s'enrichit d'année en année avec l'implication de plus en plus forte de ses adhérents. C'est un point positif. Il faut désormais faire progresser, ensemble, le principe d'une « coproduction » de systèmes de mobilité associant l'ensemble de modes. »

Quelques-unes des questions qui orientent les travaux de l'association

- De quelles infrastructures et services de transport notre pays doit-il se doter pour relever les défis économiques et environnementaux ?
- Comment garantir l'équité des territoires à travers leur accessibilité ?
- Comment prioriser les investissements, comment en assurer le financement ?
- Comment donner une lisibilité d'action aux entreprises par la planification et la programmation ?
- Quelles seront les mobilités de demain ? Comment optimiser les systèmes existants...

Plus d'informations sur le site www.tdie.eu

Activité



Prévisions d'activités 2013 – Projections 2014

Une année stable en 2013

Les résultats de début d'année 2013 laissent supposer que l'activité en volume pourrait baisser de l'ordre de 3 % pour l'ensemble de l'année 2013. Les résultats de l'enquête mensuelle à fin juillet 2013 et les perspectives dans les régions nous incitent à plus d'optimisme. Une partie du retard d'activité a en effet été rattrapée à fin juillet. Le chiffre d'affaires de juillet 2013 a progressé de 8 % par rapport à juillet 2012 et le chiffre d'affaires cumulé depuis janvier ne diminue plus que de 1,5 % par rapport à la même période 2012. En juin 2013, le chiffre d'affaires cumulé à fin juin montrait une baisse de 4 % par rapport à juin 2012. La production d'enrobés au 1^{er} semestre 2013 affiche une baisse de - 4,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2012. Le carnet de commandes est en baisse de 4,5 % à fin juillet par rapport à juillet 2012 mais la part de carnet à réaliser d'ici à la fin 2013 est supérieure de 3 % par rapport à la part de carnet qui restait à réaliser à la fin juillet 2012.

Les informations en provenance des SPRIR confirment la tendance nationale. 11 régions prévoient une activité en hausse en 2013 ; 7 régions prévoient une activité 2013 identique à 2012. Deux régions annoncent une baisse d'activité. Après les résultats du 1^{er} trimestre 2013, 9 régions prévoient une baisse sur l'année.

Aussi la Commission Economique de l'USIRF a revu ses prévisions pour 2013. Le chiffre d'affaires de l'année 2013 pourrait très légèrement progresser, de l'ordre de + 0,5 %. Si l'évolution des coûts reste contenue au niveau actuel, l'inflation pour 2013 pourrait être de + 0,5 %. L'activité en volume des entreprises pour 2013 pourrait donc être

équivalente à celle de l'année dernière, à moins d'une hausse ou d'une baisse significative des produits pétroliers d'ici à la fin de l'année 2013.

La réalisation de travaux dans un certain nombre de villes ou agglomérations contribue à cette évolution positive. L'effet électoral jouerait donc un petit peu mais c'est sans commune mesure avec les progressions naturellement constatées à la faveur des cycles municipaux précédents. L'implication des entreprises routières dans les grands projets SEA (LGV Sud Europe Atlantique), BPL (LGV Bretagne Pays de la Loire) y contribue également. Il faut néanmoins bien avoir en tête que les évolutions sont très contrastées d'une région à l'autre et même au sein d'une même région.

Des prévisions à la baisse pour 2014

Pour 2014, la situation devrait connaître une baisse d'activité en volume de l'ordre de 4 à 5 %. Cela est dû essentiellement à une prévision de baisse significative des engagements des communes et des intercommunalités du fait des élections municipales, de l'ordre de - 8 %. Par ailleurs les grands projets sont en voie d'achèvement, qu'il s'agisse des opérations de tram, de BHNS ou de LGV. Si les projets A9 et CNM (Contournement Nîmes Montpellier) sont engagés, aucun projet d'envergure ne semble pouvoir prendre le relais en 2014 et le plan de relance autoroutier se fait attendre.

Il faudra bien pourtant être en mesure de répondre aux besoins d'entretien et de modernisation de nos réseaux de routes et de voirie qui assurent avec leurs équipements l'essentiel des échanges de biens et de personnes dans notre pays et garantir leur qualité d'usage et de sécurité.

Chiffres*

à juillet 2013 (par rapport au même mois ou à la même période de l'année précédente)

CHIFFRE D'AFFAIRES DU MOIS

+ 7,8 %

CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ DEPUIS JANVIER 2013

- 1,5 %

CARNET DE COMMANDES DU MOIS

- 4,5 %

EFFECTIFS DU MOIS

TOTAUX	- 3 %
OUVRIERS	- 4 %
ENCADREMENT	- 1,5 %
JEUNES EMBAUCHÉS	149

* Cette enquête porte sur un échantillon d'entreprises représentant 80 % du total de l'activité routière nationale (France métropolitaine).

STATISTIQUES AQP® AU 23 AOÛT 2013



CENTRALES

FIXES

MOBILES

RÉPERTORIÉES	433	493	60
ADHÉRENTES	374	406	32
NON ADHÉRENTES	59	86	27
LABELLISÉES	366	388	22
ADHÉRENTES NON LABELLISÉES	8	19	11